

les réponses à  
vos questions  
**FIBRE  
PÔLE SANTÉ  
URBANISME**

Supplément d'information municipale - Roquefort-les-Pins



## Chose promise...

### Petit à petit...

Chères Roquefortoises,  
Chers Roquefortois,

Notre commune progresse. Au fur et à mesure qu'elle se dote des équipements et des services qui nous faisaient défaut - et que je m'étais engagé à réaliser -, notre patrimoine commun s'enrichit. Il renforce d'autant notre qualité de vie et de confort.

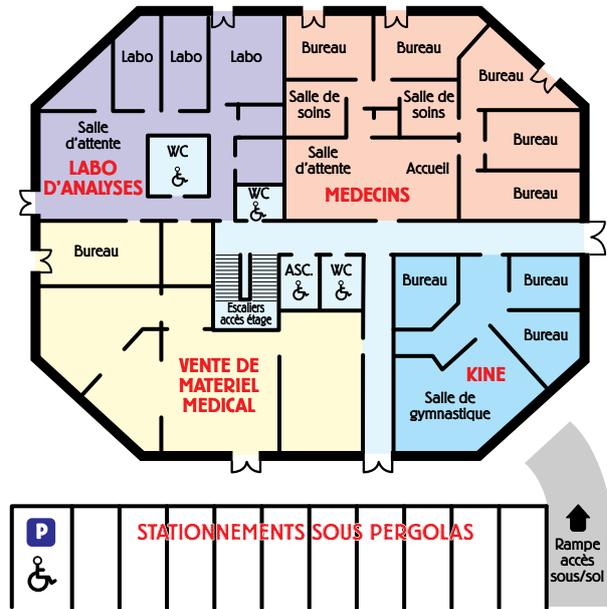
Petit à petit, dans le respect de l'équilibre que nous avons ensemble défini dans nos critères de développement, notre objectif de concevoir "notre ville à la campagne" se rapproche. Malgré un contexte financier national tendu, nous parvenons à maintenir notre feuille de route. Par ailleurs, les signaux du bien-vivre nous encouragent à poursuivre sur cette voie : après la 2<sup>ème</sup> fleur au concours des villes et villages fleuris, nous postulons à une 3<sup>ème</sup> distinction que nous avons bon espoir d'obtenir. Et l'an dernier, le label "Ville amie des Enfants" a récompensé nos efforts en faveur de la jeunesse.

Pour toutes ces raisons, j'ai souhaité que soit créé "InfoPlus", ce rendez-vous éditorial qui vous livrera désormais régulièrement nos avancées dans tous les domaines de notre quotidien.

Excellente lecture à toutes et à tous.  
Fidèlement.

Michel Rossi  
Maire de Roquefort-les-Pins  
Vice-Président du  
Conseil départemental

Pôle Santé :  
Plan de  
distribution  
du rez-de-  
chaussée



ALLEE DES CHENES

### Pôle Santé : livraison fin d'année

Les travaux de couverture du Pôle Santé ont débuté et le planning de livraison est respecté. Nous pourrions donc tout prochainement bénéficier d'un complexe complet et moderne où seront réunis de nombreux services médicaux.

1 Sur une surface de près de 1300 m<sup>2</sup>, nous y trouverons répartis sur 2 étages :

- des professionnels de la santé (médecins, infirmier(e)s, kinésithérapeutes, dentistes, psychologues, prothésistes, orthophonistes, orthoptistes, radiologues...),
- un laboratoire d'analyses médicales,
- un espace de vente de matériel médical,

Le bâtiment répond aux dernières normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), en extérieur comme en intérieur, avec de larges plateaux d'accès au bâtiment et à son étage.

Il se trouve également relié à la rampe d'accès d'urgence pour les pompiers et les ambulances.

Le stationnement est prévu sur l'allée des Chênes et comprend une douzaine d'emplacements dont une place réservée PMR.



Retrouvez l'actualité roquefortoise sur :  
[www.ville-roquefort-les-pins.fr](http://www.ville-roquefort-les-pins.fr)



## Chapelle Saint-Pierre et lavoir des Terres Blanches

La commune vient d'enrichir son patrimoine historique grâce à la générosité de Odette Millo, fille de Gaston Giraud, qui a cédé, pour l'euro symbolique, deux parcelles situées aux Terres Blanches et à San Peyre. La première comprend l'ancien lavoir ainsi qu'un terrain de 700 m<sup>2</sup> où sera réalisé un espace

ludique. Sur la seconde fut érigée la chapelle Saint-Pierre (aux environs du XI<sup>e</sup> siècle). Deux pièces "remarquables, témoins de notre passé que nous devons absolument préserver, sauvegarder et réhabiliter", a indiqué le maire en soulignant l'importance de ce don précieux pour notre patrimoine commun.



## Fibre Haut Débit : c'est parti !

Depuis un mois l'opérateur Orange a débuté le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire communal.

**1** **Objectif :**  
La société Orange annonce que la couverture totale du territoire prendra fin en 2019. Dans un souci d'équité, le planning établi prévoit, à la demande du maire, que les secteurs pas du tout ou mal desservis soient raccordés en priorité. L'opérateur s'y est engagé.

**2** **Aujourd'hui :**  
Quatorze PMZ (Point de Mutualisation de Zone pouvant couvrir 360 logements chacun - il s'agit en fait de l'armoire technique d'où partira la fibre pour se déployer dans les quartiers) sont installés ou en cours d'installation.



Les secteurs concernés sont :

- Terres Blanches, Trastour, San Peyre (2 armoires),
- Puits élargi (1 armoire),
- Gorgue, Vaugailière (1 armoire),
- Colombier (1 armoire),
- Le Plan, le centre (2 armoires),
- Camouyer, Peire Luche, Bertrands (1 armoire)
- Trois Feuilletts (1 armoire)
- Route de Valbonne et collège (1 armoire),
- Sinodon (1 armoire),
- Martels, Hauts de Roquefort (1 armoire),
- Notre-Dame (2 armoires)



Premières livraisons :  
Martels et Sinodon en septembre ● Notre-Dame en décembre

A noter : la situation des Terres Blanches est particulière. Elle fait actuellement l'objet d'une étude technique approfondie par les ingénieurs d'Orange.

# Se développer, oui mais pas n'importe comment !



## Ces chiffres verts !

Les raisons d'envier notre environnement ne manquent pas. Ils n'échappent d'ailleurs pas à nos voisins du littoral qui troqueraient bien volontiers leur habitat contre le nôtre. Consciente de ce riche patrimoine naturel, la municipalité a, dans ses règles d'urbanisme (P.L.U 2017 défini en

**1** concertation avec les Roquefortois et les comités de quartiers) renforcé les mesures de protection pour éviter que se construise tout et n'importe quoi.

**Rappel :**  
Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de 1986 autorisait :

- 2** ● 994 hectares (sur les 2162 que compte le territoire communal) de zones constructibles immédiatement ou à terme,
- 1168 hectares de zones naturelles.

**Les nouvelles règles :**  
Beaucoup moins de zones constructibles grâce aux mesures précisées dans le PLU de 2017.

- 3** En effet :  
● 877 hectares de zones constructibles immédiatement ou à terme, **soit 200 hectares de moins qu'auparavant,**

- 1233 hectares de zones naturelles contre 1168 auparavant, **soit 65 hectares d'espaces naturels en plus,**
- La mise en zone agricole de 52 hectares.

**4** On le voit, la municipalité affirme réglementairement sa volonté de préserver la qualité de notre environnement et répond ainsi également aux attentes des Roquefortois. Toutefois, les constructions nouvelles, réalisées en toute légalité, font suite à des ventes de terrains, constructibles depuis toujours, et appartenant à des propriétaires privés.

Notons enfin que des aménagements techniques réglementaires sont en cours d'étude afin de faciliter les démarches des extensions de l'existant comme la création d'annexes, de piscines, de terrasses...



Retrouvez l'actualité roquefortoise sur : [www.ville-roquefort-les-pins.fr](http://www.ville-roquefort-les-pins.fr)